



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 mai 2001  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session

Points 37, 40 et 130 de la liste préliminaire\*

### Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

#### Culture de paix

#### Élimination du racisme et de la discrimination raciale

### **Lettre datée du 18 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à appeler votre attention sur certaines déclarations choquantes faites récemment par le Président syrien, Bashar Al-Assad, et par d'autres hauts responsables syriens.

À l'occasion de la récente visite du pape Jean-Paul II en Syrie, le Président syrien a prononcé une diatribe antisémite lors de la cérémonie organisée à l'aéroport de Damas le 5 mai 2001. Dans son discours, le Président Assad a dénoncé « la perfide mentalité juive » et a accusé le peuple juif de détruire les principes de la foi divine, d'avoir trahi et torturé Jésus-Christ, et d'avoir commis des perfidies contre le prophète Mohammad. Il a en outre encouragé les chrétiens et les musulmans à faire cause commune contre les juifs. Deux jours plus tôt, le 3 mai 2001, durant une visite officielle en Espagne, le Président Assad était revenu sur une comparaison qu'il avait faite auparavant, dans laquelle il affirmait qu'Israël était encore plus raciste que les nazis.

D'autres responsables syriens sont allés plus loin encore. Le Ministre de la défense, Mustapha Tlass, a déclaré à la télévision libanaise le 5 mai 2001 que « si chaque Arabe tuait un Juif, il ne resterait plus de Juifs » et qu'il n'hésiterait pas à « tuer

Son Excellence  
Monsieur Kofi Annan  
Secrétaire général  
Organisation des Nations Unies  
New York

---

\* A/56/50.

tout Juif qu'il rencontrerait ». Le grand mufti syrien, dans une déclaration prononcée à la radio de Damas le 6 mai 2001, a accusé Israël d'avoir endommagé des mosquées et d'avoir commis « des massacres barbares ».

Ces déclarations, et de nombreuses autres faites récemment par divers hauts responsables syriens et personnalités religieuses syriennes, relèvent de la forme la plus aiguë de racisme et d'antisémitisme. Une telle incitation au racisme est fondamentalement contraire à la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux principes fondamentaux du processus de paix. Les odieux propos du Président Assad sont un affront à la tradition juive – la plus ancienne des trois grandes religions monothéistes – et ne peuvent que renforcer sa réputation de dirigeant irresponsable et de bouffon.

L'antisémitisme et l'antisionisme – deux notions distinctes, mais peu différentes – ne se limitent pas à la Syrie; l'utilisation d'une propagande pernicieuse contre Israël existe dans certains autres États arabes également. Particulièrement préoccupant est le retour des stéréotypes antijuifs, qui rappellent la publication nazie antisémite *Der Sturmer* ainsi que d'antiques calomnies accusant absurdement les Juifs de pratiquer des meurtres rituels et d'utiliser du sang de non-Juifs pour préparer la *matzah* pour la fête de la Pâque juive.

Aux Nations Unies même, on constate le retour de la rhétorique antisioniste que nous pensions disparue pour toujours. Le Représentant permanent adjoint de la Jamahiriya arabe libyenne, S. E. Isa Ayad Babaa, parlant devant le Conseil de sécurité le 15 mars 2001, a fait un parallèle entre les méthodes des forces de défense israéliennes et celles des nazis. À la même séance, le Représentant permanent de l'Iraq a qualifié le sionisme de « croyance raciste ».

Ce n'est là qu'un petit échantillon des trop nombreuses déclarations faites dans les journaux, à la radio et à la télévision, qui ne peuvent que propager des notions racistes concernant le peuple juif et rappeler les périodes les plus sombres de l'histoire du judaïsme en Europe. Le terme d'antisémitisme lui-même a été forgé en 1879 par l'agitateur allemand Wilhelm Marr pour désigner les campagnes antijuives en cours en Europe centrale à l'époque et en est venu à désigner toute hostilité ou discrimination à l'égard des Juifs en tant que groupe. À ce sujet, il y a lieu de rappeler que la monstrueuse catastrophe qui a frappé le peuple juif au siècle dernier a commencé par des propos diffamatoires. Une manifestation plus récente en est le nombre alarmant d'actes de violence antisémite commis contre des Juifs et des institutions juives de par le monde, qui ont augmenté parallèlement à une rhétorique antisémite toujours plus aiguë.

Comme le déclare le préambule de l'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « la guerre commence dans l'esprit des hommes ». De la même façon, le racisme, la discrimination raciale, l'intolérance religieuse, les préjugés et stéréotypes naissent également dans l'esprit des hommes. La violence verbale raciste ne saurait donc être considérée comme sans conséquences, car la violence physique raciste a toujours été précédée par une violence verbale. La distinction fallacieuse entre les mots et les actes est manifestement inapplicable, en particulier s'agissant de l'antisémitisme.

J'ai appelé à plusieurs reprises l'attention sur le rôle méprisable que jouent les médias palestiniens dans cette incitation au racisme, ainsi que dans l'enseignement de la haine et la diabolisation d'Israël et des Juifs, qui ont lieu actuellement dans les établissements d'enseignement palestiniens, et qui ont pour effet d'agiter la popula-

tion et de la pousser à la violence. Les incidents antisémites qui se sont produits en Allemagne, en France, en Belgique et en Grande-Bretagne, et ailleurs, ne peuvent se distinguer de l'odieuse campagne de propagande orchestrée contre Israël et contre le peuple juif, campagne qui a joué un rôle essentiel dans l'apparition d'un climat où des attaques intolérables de cette nature peuvent être imaginées et exécutées.

L'Organisation des Nations Unies, créée peu après le génocide perpétré par les nazis, et qui est chargée, conformément à son mandat et à la Charte de veiller à ce que des crimes aussi monstrueux ne se reproduisent pas, doit condamner dans les termes les plus fermes la réapparition, à l'échelle mondiale, de l'hydre de l'antisémitisme. En particulier, les propos abominables qui sont tenus dans les salles des Nations Unies, ne peuvent servir qu'à avilir l'Organisation et à compromettre les buts et les principes énoncés dans sa Charte. Il est essentiel que la rhétorique antisémite, odieuse et pernicieuse, aux Nations Unies et ailleurs, soit enrayée sans retard avec la dernière fermeté et sans équivoque.

Je saisis également cette occasion d'appeler Votre Excellence à user de son autorité morale pour dénoncer la rhétorique antisémite, d'où qu'elle vienne.

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale au titre des points 37, 40 et 130 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yehuda **Lancry**